



AG2R LA MONDIALE
Engagement sociétal

Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale - 2019

Dossier
de candidature

Auvergne

L'action innovante

L'action présentée doit obligatoirement être déjà réalisée ou en cours de réalisation.

Titre :

Concernant le caractère innovant de l'action, s'agit-il plutôt :

- d'une réponse nouvelle à des besoins sociaux,
- d'une réponse à de nouveaux besoins sociaux,
- d'un service/produit innovant,
- d'un mode d'organisation/distribution innovant.

Présentation (descriptif et but) :

Public cible :

Description des besoins sociaux identifiés :

Objectifs visés :

Au-delà des objectifs initialement ciblés, quels ont été les autres effets de l'action/projet ?

Modalité de construction du projet :

Méthodologie et moyens employés (humains et matériels)

Personnel impliqué pour l'action (indiquer le nombre de personnes et leurs fonctions) :

Salariés :

Bénévoles :

Services civiques :

Public concerné et territoires ciblés :

Calendrier de l'action :

Partenaires éventuels :

Merci de préciser les modalités de collaboration et l'ancrage territorial :

Résultats obtenus :

Modalité de gouvernance du projet :

Budget de l'action innovante présentée et son mode de financement*

Charges	Montants	Recettes	Montants
Salaires (charges sociales et taxes sur les salaires incluses) €	 €
Frais de structure (loyer, assurances, abonnement internet, autres) €	 €
Frais de communication, animation, formation €	 €
Frais de gestion €	 €
Frais d'investissement (achat de matériel utile pour le projet) €	 €
Total des dépenses 0 €	Total des crédits 0 €

* **TRÈS IMPORTANT** : Indiquer précisément l'ensemble des recettes attendues ou acquises en indiquant le nom des financeurs sollicités, le montant demandé ou obtenu, le montant des fonds propres le cas échéant, les autres recettes. Le plan de financement doit être équilibré. Indiquer si les recettes sont sollicitées ou acquises.

Extraits du règlement

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE récompensent des actions, au profit du mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale, vivant à domicile ou en établissement.

AG2R LA MONDIALE lance un appel à candidatures pour récompenser les initiatives les **plus innovantes** qui œuvrent autour des axes prioritaires suivants :

- Favoriser la qualité de vie au domicile et le bien-vivre ensemble ;
- Améliorer la santé par la prévention ;
- Agir sur l'emploi pour lutter contre l'exclusion ;
- Accompagner les aidants pour préserver leur équilibre.

Pour candidater, l'association ou l'organisme doit :

- Être une structure publique ou privée œuvrant dans le domaine de l'action sociale et sociétale
- Présenter une action en cours ou réalisée en faveur du mieux-être des seniors, des personnes âgées ou en situation de handicap, des aidants familiaux ou des personnes fragiles et éloignées de l'emploi.

Le jury des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale 2019 sera composé des représentants territoriaux du CSTR AG2R LA MONDIALE Loire Auvergne.

Chaque dossier de candidature est examiné selon plusieurs critères :

- Le caractère innovant
- Le caractère concret et structuré de l'action
- Le public cible
- L'apport de l'action par rapport à la thématique
- Le caractère reproductible de l'action dans l'objectif de maillage des territoires

Le montant total des prix 2019 est de 30.000€ financés par le fonds social AG2R Agirc Arrco.

Le jury se réunira au mois de décembre 2019 pour étudier les dossiers de candidature et retenir les éventuels lauréats, conformément au présent règlement.

Modalités d'inscription

Peuvent concourir les structures publiques ou privées dont le siège social se trouve dans les départements 03,15,43,63.

Dossier de candidature

Toutes les rubriques indiquées doivent être renseignées, les dossiers incomplets ne pourront pas être retenus. Les dossiers doivent obligatoirement être accompagnés de toutes les pièces indiquées ci-après, indispensables à l'analyse de la candidature.

Le dossier est à adresser à :

AG2R LA MONDIALE

Activités sociales

15 avenue de l'agriculture

63100 Clermont-Ferrand

ou par e-mail : christine.rabusson@ag2rlamondiale.fr

Date limite des candidatures

Le dossier complet doit être déposé au plus tard le 15 octobre 2019. Le règlement intérieur est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la Direction régionale AG2R LA MONDIALE Rhône Auvergne.

Les pièces à joindre au dossier

Pour la structure déposant le projet innovant répondant aux Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale 2019

- Statuts et composition du CA si association
- Bilan financier et compte de résultat de la structure (exercice précédent)
- Dernier bilan d'activité de la structure
- Relevé IBAN
- Tout autre élément utile au jury

Pour l'action

- Description de l'action en 3 pages maximum
- Évaluation de l'action le cas échéant
- Justificatifs du plan de financement

Modalités d'inscription

Le règlement des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale 2019 est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de :

AG2R LA MONDIALE
Trophées Régionaux
15 avenue de l'agriculture
63100 Clermont-Ferrand

04 73 43 06 22

christine.rabusson@ag2rlamondiale.fr